

A compléter et à rendre au gestionnaire de la restauration

MODIFICATION
RESTAURANT SCOLAIRE
2022 – 2023

Cité Scolaire Internationale

NOM :

PRÉNOM :

Date de naissance : / /

Division et classe

6ème..... 5ème..... 4ème..... 3ème.....

Information du responsable légal (e) de l'élève

Nom : Prénom :

Lien de parenté :

Adresse :

Code postal, commune :

☎ domicile : ☎ travail : ☎ portable :

Adresse courriel (*lisible et obligatoire pour la facturation*) :@.....

Demande une modification d'inscription à compter du :

- 1^{er} trimestre à la date du / / (**Possible jusqu'au 30/09/22**)
- 2^{ème} trimestre, à partir du 1^{er} janvier 2023. (à ramener avant le 14/12/22 pour prise en compte).
- 3^{ème} trimestre, à partir du 1^{er} avril 2023. (à ramener avant le 29/03/23 pour prise en compte).

Modification :

- l'élève devient externe
- l'élève change de jour de forfait. Cochez votre nouvelle sélection :
 Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

➔ Aucun dossier d'inscription au forfait ne sera accepté s'il reste une facture impayée. Dans ce cas, les repas devront être réglés au préalable, au tarif de 4,50€ (repas exceptionnel).

Je certifie être à jour de mes factures

➔ Les régimes alimentaires doivent être signalés au médecin scolaire et faire l'objet d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la demi-pension et en accepte les termes

Date : / /

Signature, précédée de la mention « *Lu et approuvé* »

A TRANSMETTRE AU SERVICE RESTAURATION Par mail : gestionnaire.csi-elior@elior.fr

Ou déposer le document dans la boîte aux lettres située à l'entrée du restaurant collège